

Canada
Province de Québec
M.R.C. de Beauharnois-Salaberry
Municipalité de Saint-Stanislas-de-Kostka

- 2015/01/12** Procès-verbal de la **séance ordinaire** du conseil de la Municipalité de Saint-Stanislas-de-Kostka, tenue **le 12 janvier 2015 à 20 h** au Centre municipal situé au 221 rue Centrale, sous la présidence de la mairesse, M^{me} Caroline Huot.
- Sont présents les conseillers suivants :
M. Sébastien Frappier
M. Jean-Guy St-Onge
M. Camille Deschamps
M. Michel Taillefer
M. Réjean Dumouchel
M. Mario Archambault
formant quorum sous la présidence de la mairesse.
- M^{me} Louise Maheu Denis, directrice générale et secrétaire-trésorière est aussi présente.
- 2015-001** **OUVERTURE DE LA SÉANCE**
- Il est proposé par M. Jean-Guy St-Onge
- Que la séance soit ouverte à 20 h.
- Adoptée à l'unanimité des conseillers.
La mairesse ne vote pas.
- 2015-002** **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**
- Il est proposé par M. Réjean Dumouchel
- Que l'ordre du jour soit adopté, en ajoutant les points suivants à l'item *Varia* :
8.1 Mandats à *PG Système informatique*
8.2 Autorisation de dépenses – *VIACONSEIL*
- Adoptée à l'unanimité des conseillers.
La mairesse ne vote pas.
- 2015-003** **ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 17 DÉCEMBRE 2014 À 19 H - BUDGET**
- Il est proposé par M. Sébastien Frappier
- Que le procès-verbal de la séance extraordinaire du 17 décembre 2014 à 19 h (Budget), soit adopté et signé.
- Adoptée à l'unanimité des conseillers.
La mairesse ne vote pas.
- 2015-004** **ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 17 DÉCEMBRE 2014 À 19 H 30**
- Il est proposé par M. Camille Deschamps
- Que le procès-verbal de la séance extraordinaire du 17 décembre 2014 à 19 h 30, soit adopté et signé.
- Adoptée à l'unanimité des conseillers.
La mairesse ne vote pas.
- 2015-005** **ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 17 DÉCEMBRE 2014 À 19 H 51**
- Il est proposé par M. Mario Archambault
- Que le procès-verbal de la séance extraordinaire du 17 décembre 2014 à 19 h 51, soit adopté et signé.
- Adoptée à l'unanimité des conseillers.
La mairesse ne vote pas.

2015-006

AUTORISATION D'ACHAT - SERVICE INCENDIE

Il est proposé par M. Sébastien Frappier

- Que les achats suivants soient autorisés :

<i>Jalec</i> Bon 773629	Réparation d'un poste-radio 46,85 \$
<i>Camille Pilon</i> Bon 773630	Acompte pour la réservation d'une chambre d'hôtel pour le congrès de l'Association des chefs en Sécurité incendie du Québec 257.57 \$

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

La mairesse ne vote pas.

2015-007

CORRESPONDANCE

Les membres du conseil reconnaissent avoir reçu le bordereau de correspondance numéro 2015-01 et les documents afférents.

2015-008

APPROBATION DES COMPTES À PAYER

Considérant qu'une copie des listes des comptes à payer et des salaires a été remise à tous les membres du conseil pour la séance ordinaire du 12 janvier 2015;

Considérant que les membres du conseil déclarent en avoir pris connaissance;

En conséquence, il est proposé par M. Jean-Guy St-Onge

- Que le conseil municipal autorise les paiements suivants :

Journal salaires déc. 2014	940704 à 940784	30 230.87 \$
Journal des achats 6-01-15	131785 à 131808	50 741.54 \$
Journal des achats 6-01-15	131809 à 131819	35 102.20 \$
Journal des achats 12-01-15	131820	49.74 \$
Journal des achats 12-01-15	13821 à 131834	11 741.53 \$
Journal des achats 12-01-15	131835 à 131841	5 521.58 \$

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

La mairesse ne vote pas.

2015-009

MODIFICATION DES SALAIRES DES EMPLOYÉS DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-STANISLAS-DE-KOSTKA

Considérant les recommandations de la firme *VIACONSEIL*;

Considérant la résolution numéro 2014-395 adoptée le 17 décembre 2014;

En conséquence, il est proposé par M. Réjean Dumouchel

- Que la Municipalité de Saint-Stanislas-de-Kostka accorde aux employés municipaux des modifications à leurs salaires selon la liste déposée en annexe.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

La mairesse ne vote pas.

2015-010

MANDATS À LA FIRME *VIACONSEIL* POUR DES INTERVENTIONS EN RESSOURCES HUMAINES

Considérant les recommandations de la firme *VIACONSEIL*;

En conséquence, il est proposé par M. Michel Taillefer

- Que la Municipalité de Saint-Stanislas-de-Kostka accorde à la firme *VIACONSEIL* les mandats suivants :
 - Coaching à des employés, représentant 30 heures pour un montant de 4 500 \$ plus les taxes applicables et les frais de déplacements.
 - Implantation d'un processus d'évaluation du rendement, représentant 75 heures pour un montant de 11 250 \$ plus les taxes applicables et les frais de déplacements.
 - Élaboration d'un manuel d'employé, représentant 28 heures pour un montant de 4 200 \$ plus les taxes applicables et les frais de déplacements.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

La mairesse ne vote pas

2015-011

ACQUISITION D'UN TERRAIN APPARTENANT À HYDRO-QUÉBEC (TERRAIN DE SOCCER)

Il est proposé par M. Jean-Guy St-Onge

- Que la Municipalité de Saint-Stanislas-de-Kostka procède à l'acquisition d'un terrain appartenant à Hydro-Québec comme décrit au plan et à la description technique préparés par la firme d'arpenteurs-géomètres *Arsenault Bourbonnais inc.* et portant les numéros de dossier B 9473-1 et B 9473-2, au montant de 65 000\$ plus les taxes applicables.
- Que l'argent de cette dépense provienne du code grand livre 22 700 00 000.
- Que la mairesse et la directrice générale et secrétaire-trésorière soient autorisées à signer l'offre d'achat et tous les documents relatifs à l'acquisition.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

La mairesse ne vote pas.

2015-012

NOMINATION DES REPRÉSENTANTS AUX DIFFÉRENTS COMITÉS MUNICIPAUX POUR L'ANNÉE 2015

Il est proposé par M. Michel Taillefer

- Que les personnes suivantes soient nommées pour l'année 2015 comme représentant la Municipalité aux comités municipaux suivants :

Comité des loisirs et du camp de jour :

MM. Réjean Dumouchel et Sébastien Frappier

Comité de la voirie et de la signalisation :

MM. Mario Archambault, Camille Deschamps et Michel Taillefer

Comité de révision du Stan-Info :

M^{me} Caroline Huot

Comité service incendie St-Stanislas-de-Kostka :

M^{me} Caroline Huot, MM. Camille Deschamps, Réjean Dumouchel et Mario Archambault

Comité des mesures d'urgence pour la protection civile :

M^{me} Caroline Huot et M. Camille Deschamps

Comité du Transport adapté aux personnes handicapées :

M^{me} Caroline Huot

Comité consultatif d'urbanisme :

MM. Réjean Dumouchel et Sébastien Frappier. M. Michel Taillefer est nommé substitut.

Comité de la bibliothèque municipale :

M. Camille Deschamps

Comité « Police de proximité » :

M^{me} Caroline Huot et M. Jean-Guy St-Onge

Comité Environnement / Lac St-François :

MM. Sébastien Frappier et Jean-Guy St-Onge

Comité Immeubles (bâtiments, parcs) :

MM. Réjean Dumouchel et Mario Archambault

Comité « Politique familiale » :

MM. Réjean Dumouchel et Jean-Guy St-Onge

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

La mairesse ne vote pas.

2015-013

RENOUVELLEMENT DU CONTRAT DE SERVICE POUR LE CONTRÔLE ANIMALIER POUR L'ANNÉE 2015

Considérant la résolution numéro 2014-028 adoptée le 3 février 2014;

Considérant le renouvellement automatique du contrat de service pour le contrôle animalier;

Considérant que la firme 90093725 Québec inc. maintient les tarifs de 2014;

En conséquence, il est proposé par M. Camille Deschamps

- Que la Municipalité de Saint-Stanislas-de-Kostka accorde à la firme 90093725 Québec inc. le contrat de service pour l'année 2015 au montant de 200 \$ par mois.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

La mairesse ne vote pas.

2015-014

TRANSPORT ADAPTÉ AUX PERSONNES HANDICAPÉES POUR L'ANNÉE 2015

Il est proposé par M. Mario Archambault

- Que le conseil municipal de Saint-Stanislas-de-Kostka accorde une contribution financière au montant de 3 407,23 \$ pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2015 à la ville mandataire « Ville de Salaberry-de-Valleyfield » pour le service de transport adapté aux personnes handicapées.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

La mairesse ne vote pas.

2015-015

ADHÉSION AU PROJET TAXIBUS BEAUHARNOIS-SALABERRY POUR L'ANNÉE 2015

Considérant l'intention de la MRC Beauharnois-Salaberry de poursuivre la mise en service du *Taxibus Beauharnois-Salaberry*, sur les territoires des municipalités de Saint-Etienne-de-Beauharnois, Saint-Louis-de-Gonzague, de Saint-Stanislas-de-Kostka et Ste-Martine, du 1^{er} janvier au 31 décembre 2015;

Considérant que ce projet a pour objectif d'offrir un service de transport de qualité et adapté aux besoins des usagers en milieu rural, de briser l'isolement des populations rurales en périphérie des centres de services, de contrer l'exode et/ou la migration des jeunes et des aînés en milieu rural vers les milieux urbains, de stimuler l'activité économique de la région par le transport des personnes, de favoriser la persévérance scolaire et de diminuer l'impact environnemental associé au transport;

En conséquence, il est proposé par M. Sébastien Frappier

- Que la Municipalité de Saint-Stanislas-de-Kostka adhère au service de *Taxibus Beauharnois-Salaberry* pour l'année 2015.
- Que la contribution de la Municipalité représente un montant maximal de 3 000 \$ pour l'année 2015.
- Que la Municipalité s'engage à collaborer avec la MRC et à promouvoir ce service sur son territoire.

Adoptée l'unanimité des conseillers.

La mairesse ne vote pas

2015-016

SOIRÉE D'HONNEUR 2014-2015 – ÉCOLE ARTHUR-PIGEON

Il est proposé par M. Réjean Dumouchel

- Que le conseil municipal de Saint-Stanislas-de-Kostka accorde un montant de 100 \$ à l'École Arthur-Pigeon pour la bourse d'excellence aux élèves les plus méritants, dans le cadre de la Soirée d'honneur 2014-2015.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.
La mairesse ne vote pas.

2015-017

REMBOURSEMENT DES JOURNÉES DE MALADIE ACCUMULÉES

Il est proposé par M. Sébastien Frappier

- Que le conseil municipal de Saint-Stanislas-de-Kostka autorise le remboursement, aux employés concernés, des journées de maladie accumulées au 31 décembre 2014.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.
La mairesse ne vote pas.

2015-018

AVIS DE MOTION – RÈGLEMENT NUMÉRO 286-2015 RELATIF AU TRAITEMENT DES ÉLUS MUNICIPAUX ET DÉPÔT DU PROJET DE RÈGLEMENT

M. Jean-Guy St-Onge, conseiller, donne avis que sera présenté pour adoption, à une séance ultérieure du conseil, le règlement numéro 286-2015 relatif au traitement des élus municipaux.

Que le projet de règlement numéro 286-2015 soit lu et déposé séance tenante.

2015-019

AUTORISATION DE DÉPENSES – ACHAT DE LIVRES POUR LA BIBLIOTHÈQUE

Il est proposé par M. Réjean Dumouchel

- Que la Municipalité de Saint-Stanislas-de-Kostka autorise Mmes Lucie Léger et Guylaine Lemieux à procéder, au cours de l'année 2015, à l'achat de livres pour la bibliothèque, le tout tel que prévu au budget accordé.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.
La mairesse ne vote pas.

2015-020

AVIS DE MOTION – RÈGLEMENT NUMÉRO 285-2015 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE LOTISSEMENT NUMÉRO 148-2002

M. Réjean Dumouchel, conseiller, donne avis que sera présenté à une séance ultérieure du conseil, le règlement numéro 285-2015 modifiant le règlement de lotissement numéro 148-2002.

2015-021

ADOPTION DU PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 285-2015

Il est proposé par M. Camille Deschamps

- Que le projet de règlement portant numéro 285-2015, modifiant le règlement de lotissement numéro 148-2002, de façon à modifier certaines normes relatives au lotissement, soit adopté.
- Que ce projet de règlement soit soumis à une consultation lors de l'assemblée publique qui se tiendra le 12 février 2015 de 18 h 30 à 19 h 30 au Centre municipal situé au 221 rue Centrale à Saint-Stanislas-de-Kostka.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.
La mairesse ne vote pas.

2015-022

COURS OFFERTS DANS LE CADRE DE LA PROGRAMMATION D'HIVER 2015 AU CENTRE SOCIOCULTUREL

Considérant les résultats de la période d'inscription aux différentes activités offertes dans le cadre de la *Programmation hiver 2015*;

En conséquence, il est proposé par M. Michel Taillefer

- Que les cours suivants (*Yoga, Zumba, Atelier de percussion et Club d'échec*) soient offerts selon l'horaire prévue.
- Que les personnes qui se sont inscrites à des activités qui ont été annulées, soient remboursées.
- Que les personnes désirant se joindre aux cours offerts et ce après la période d'inscription, déboursent un supplément de 20 % du coût initial d'inscription.
- Que l'information soit diffusée sur le site Internet de la municipalité et dans le *Stan-Info* de février 2015.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.
La mairesse ne vote pas.

2015- 023

MANDAT À PG SYSTÈME INFORMATIQUE

Il est proposé par M. Sébastien Frappier

- Que la Municipalité de Saint-Stanislas-de-Kostka mandate la firme *Pg Système informatique* pour :
 - Remplacer le poste de la réception au montant de 1 795 \$ plus les taxes applicables.
 - Installer le logiciel MOBILITÉ au poste de l'inspecteur, au montant de 2 710 \$ plus les taxes applicables et assurer le soutien annuel pour 2015 au montant de 790 \$ plus les taxes applicables
 - Procéder à l'installation du poste vacant pour le Service incendie.
 - Corriger les anomalies sur différents postes.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.
La mairesse ne vote pas.

2015-024

AUTORISATION DE DÉPENSES – VIA CONSEIL

Considérant la résolution numéro 2014-305 adoptée le 6 octobre 2014;

Considérant que le nombre d'heures prévues à l'offre de service était de 150 heures et que le nombre d'heures réalisées est de 158 heures;

En conséquence, il est proposé par M. Réjean Dumouchel

- Que la Municipalité de Saint-Stanislas-de-Kostka autorise un dépassement au montant 1 120 \$ plus les taxes applicables.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.
La mairesse ne vote pas.

2015-025

INFORMATIONS

M^{me} Caroline Huot, mairesse, informe les personnes présentes :

- Que la Municipalité est desservie par un nouveau contracteur pour le service d'enlèvement des ordures. Nous sollicitons votre indulgence en ce début d'année et vous invitons à adresser toutes plaintes à la MRC Beauharnois-Salaberry.
- Que l'application mobile VOILÀ est disponible pour tous les contribuables ayant un téléphone intelligent. Vous êtes invités à transmettre toutes demandes non urgentes via ce nouveau service.
- Que la période d'inscriptions pour le soccer *saison 2015* se tiendra le 24 janvier 2015 à la Salle polyvalente.

2015-026

PÉRIODE DE QUESTIONS

Madame la mairesse invite les personnes présentes à prendre part à la période de questions.

2015-027

LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par M. Jean-Guy St-Onge

- Que la séance soit levée à 20 h 43.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

La mairesse ne vote pas.

(original signé)

Caroline Huot
Mairesse

(original signé)

Louise Maheu Denis
Directrice générale et
secrétaire-trésorière